

Imprimé de demande d'aide n° 1
à remplir par chaque propriétaire demandeur

Je soussigné(e),

Nom Prénom ou raison sociale (ou collectivité le cas échéant) :

.....

Adresse.....

Tel :

Courriel :

agissant en nom propre ou pour le compte de (indivision, groupement forestier...- à préciser et joindre mandat) :

.....

ai l'honneur de solliciter une aide financière du Département de l'Ardèche, dans le cadre du dispositif de soutien à la restructuration foncière forestière, conformément au dossier technique suivant et concernant :

des frais de notaire

des frais de géomètre

des échanges amiables de parcelles

des acquisitions de parcelles;

opérations réalisées sur la (ou les) commune(s) de :

Superficie de ma propriété forestière (toutes forêts confondues) :

avant opération :ha.....a.....ca

après opération :ha.....a.....ca

d'un seul tenant

sur plusieurs îlots

Sur les frais d'échanges ou d'acquisitions, je déclare :

récupérer

ne pas récupérer

la TVA

Je m'engage, pendant une durée de 15 ans au moins à :

- **garder la vocation forestière** de la nouvelle unité foncière créée grâce à l'aide départementale,
- **ne pas démembrer** l'unité foncière ainsi constituée, ce même en cas de vente, donation, apport en société ou échanges ultérieurs,
- **gérer avec une garantie de gestion durable l'ensemble de ma propriété forestière** (constituée après l'opération foncière) et selon :

un Plan Simple de Gestion volontaire ou obligatoire :

avant opération : PSG n°.....⇒ après opération : avenant PSG enregistré le.....

à défaut d'avenant à ce jour : je m'engage à demander un avenant dans un délai d'un an et à informer le Département dès son obtention (transmettre attestation d'enregistrement)

avant opération : absence de PSG ⇒ après opération : PSG n°.....

à défaut de PSG: je m'engage à faire agréer un PSG dans les 3 ans, pour une durée de 15 ans au moins et à informer le Département dès son obtention (transmettre attestation d'agrément)

un Règlement Type de Gestion n°

un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, dans les autres cas (en forêt privée) :

avant opération : CBPS n°..... ⇒ après opération, CBPS n°pour nouvelles parcelles

avant opération : absence de CBPS ⇒ après opération, CBPS n°

un Document d'aménagement (cas de forêts de collectivités relevant du régime forestier), approuvé le :

- **adhérer à un système de certification forestière**, pour l'ensemble de ma propriété forestière (constituée après l'opération foncière) :

avant opération : certification typen° adhésion.....

⇒ après opération : je m'engage à informer l'organisme certificateur des opérations foncières réalisées

avant opération : absence de certification ⇒ après opération : certification typen° adhésion.....

Je m'engage également à :

- **me tenir informé en matière de gestion forestière durable et de certification forestière,**
- **pour les acquisitions de parcelles avec projet de (re)plantation :** respecter la réglementation des boisements en vigueur si les parcelles sont situées sur une commune réglementée d'Ardèche,
- **respecter les conditions d'attribution de l'aide départementale** indiquées dans ce dossier **et à reverser** au Département de l'Ardèche la subvention perçue en cas de non respect de ces conditions ou de fausses déclarations.

Je certifie l'exactitude de mes déclarations, des renseignements contenus dans ce dossier, et déclare accepter un contrôle éventuel de l'opération réalisée.

ALe

Signature :

A SAVOIR

CONCERNANT LES REUNIONS DE PARCELLES CADASTRALES

Vous pouvez retirer auprès du CRPF ou de votre Centre des impôts (service du cadastre), un feuillet type « Conservation cadastrale et publicité foncière - réunion de parcelles » (Cerfa n°6505). Grâce à ce document, vous **pourrez réunir sous un même numéro plusieurs parcelles attenantes d'une même section, même lieu-dit, même propriétaire et même nature.**

- Cette procédure permet de **simplifier** la gestion des démarches administratives et en particulier les demandes d'aides concernant ces parcelles.
- Cette procédure est **gratuite et simple** : il vous suffit de remplir sur le feuillet les références des parcelles contiguës et d'envoyer cette fiche au service du cadastre de votre centre des impôts.

CADRE RESERVE AUX SERVICES INSTRUCTEURS

Dossier à constituer :

- imprimés de demande d'aide n° 1 et 2
- copie du plan cadastral (*avant et après opération*)
- copie de l'acte notarié
- copie de la facture du notaire acquittée
(si besoin en complément : relevé de compte)
- copie de la facture du géomètre acquittée, s'il y a lieu
- relevé d'identité bancaire ou postal du bénéficiaire
- relevé de propriété du bénéficiaire
- N° SIRET s'il y a lieu
- mandats, s'il y a lieu
- garantie de gestion durable
- adhésion à une certification forestière

Etat d'avancement du dossier :

- recevabilité technique du dossier par le CRPF :
 - technicien en charge du dossier :
 - avis : favorable / défavorable, le/...../.....
 (*argumentaire joint au dossier si nécessaire : oui - non*)
 - visite sur site de l'opération : non - oui, le/...../.....
- dossier déposé auprès du Département le/...../.....
- recevabilité administrative du dossier par le Département :
 - dossier complet : oui - non
 - ⇒ accusé de réception complet en date du/...../.....
 - dossier conforme au règlement d'aide : oui - non
- examen par la CDAF du/...../.....
 - ⇒ avis de la CDAF vis à vis de l'AFR : favorable/défavorable
- vote de l'aide par le Département :
 - passage en CP du/...../.....
 - avis de la CP : défavorable / favorable pour une aide de.....€
 - ⇒ notification de versement de l'aide par le Département le/...../.....

Imprimé de demande d'aide n° 2
à remplir par les propriétaires demandeurs

Date :/...../.....

échanges amiables de parcelles acquisitions de parcelles

Informations concernant les propriétaires :

	Echanges			Acquisitions
	Propriétaire 1	Propriétaire 2	Propriétaire 3	Propriétaire
Nom Prénom (ou raison sociale, ou collectivité)				
Adresse				
Téléphone / Courriel				
Profession				
Aide prévisionnelle du Département de l'Ardèche	Montant à la charge du propriétaire 1 :€ <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC dont frais de notaire :€ (1) frais de géomètre :€ (2) Aide prévisionnelle au propriétaire 1 :€ [(1+2) x 80%]	Montant à la charge du propriétaire 2 :€ <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC dont frais de notaire :€ (1) frais de géomètre :€ (2) Aide prévisionnelle au propriétaire 2 :€ [(1+2) x 80%]	Montant à la charge du propriétaire 3 :€ <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC dont frais de notaire :€ (1) frais de géomètre :€ (2) Aide prévisionnelle au propriétaire 3 :€ [(1+2) x 80%]	Montant à la charge du propriétaire :€ <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC dont frais de notaire :€ (1) frais de géomètre :€ (2) Aide prévisionnelle au propriétaire :€ [(1+2) x 80%]
Signature				

Informations concernant les parcelles* :

	Echanges									Acquisitions		
	Propriétaire 1			Propriétaire 2			Propriétaire 3			Propriétaire		
	Commune Section n°	Surface ha a ca	Nature réelle du sol <i>Si boisé : peuplement, essences</i>	Commune Section n°	Surface ha a ca	Nature réelle du sol <i>Si boisé : peuplement, essences</i>	Commune Section n°	Surface ha a ca	Nature réelle du sol <i>Si boisé : peuplement, essences</i>	Commune Section n°	Surface ha a ca	Nature réelle du sol <i>Si boisé : peuplement, essences</i>
Parcelles apportées										Coordonnées du vendeur :		
Parcelles reçues												
L'opération a nécessité la division des parcelles (si intervention du géomètre)												
Intérêt de l'opération <i>(principales améliorations foncières, de gestion...)</i> Projets et objectifs forestiers <i>(ex: travaux sylvicoles à venir, coupes, (re)boisement... / bois d'œuvre, trituration, chauffage, piquets...)</i>												

* Les informations concernant la « nature réelle du sol » des parcelles échangées ou achetées sont transmises au Centre des impôts foncier de Privas pour mise à jour du cadastre.